



**Syndicat
National du
Personnel
Navigant
Commercial**

LS 15-02-012

Monsieur Xavier Broseta
DGDP

Objet : Négociations Obligatoires, demandes du SNPNC

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires 2015, nous vous prions de prendre connaissance des revendications de notre organisation syndicale.

- Augmentation générale de 1% des salaires des navigants commerciaux
- Revalorisation de la Prime Uniforme Annuelle de 1400 à 1700 euros brut.

Par ailleurs, nous vous rappelons notre demande concernant la comparaison entre les indemnités repas perçues en 2013 et en 2014 ainsi que la répartition hommes/femmes rapportée à l'ensemble des effectifs PNC pour les catégories de CC, CCP et Cadres PNC.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Christophe PILLET
Secrétaire de la section AIR FRANCE

Copie : Pierre MIE (DGGD)